

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

États financiers

31 décembre 2021

# FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

États financiers

Au 31 décembre 2021

## Table des matières

---

Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15
Renseignements complémentaires	16 - 20

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

### ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE** (la « fondation »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fondation au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fondation.

***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*LTDL Trois-Rivières Inc.<sup>1</sup>*

Trois-Rivières, le 18 mai 2022

<sup>1</sup> Par CPA auditrice, CGA, permis de comptabilité publique no A126373

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	Fonds d'admi- nistration	Fonds de dotation	Fonds en transit	2021 Total	2020 Total
<b>Revenus</b>					
Revenus de placements (annexe A)	35 458 \$	195 735 \$	44 428 \$	275 621 \$	432 505 \$
Variation de la juste valeur des placements non réalisée	14 392	99 537	21 894	135 823	(94 198)
Apports reçus à titre de dotations	-	536 738	-	536 738	375 017
Revenus de commandite	1 000	-	-	1 000	392
Honoraires de gestion	58 741	-	-	58 741	53 057
Honoraires de gestion - Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC-ICCS)	29 040	-	-	29 040	89 138
	138 631	832 010	66 322	1 036 963	855 911
<b>Charges</b>					
Frais d'administration (annexe B)	64 548	-	-	64 548	61 781
Frais de gestion	4 338	71 901	16 060	92 299	82 890
Aides financières	5 100	329 326	10 000	344 426	316 419
Intérêts sur dette à long terme	39 370	-	-	39 370	33 647
	113 356	401 227	26 060	540 643	494 737
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	25 275 \$	430 783 \$	40 262 \$	496 320 \$	361 174 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	Grevé d'affectations internes	Fonds d'admini- stration	Fonds de dotation	Fonds en transit	2021 Total	2020 Total
Solde au début	55 621 \$	83 744 \$	3 863 513 \$	913 181 \$	4 916 059 \$	4 543 685 \$
Excédent des produits sur les charges	-	25 275	430 783	40 262	496 320	361 174
Utilisation et augmentation des affectations internes (note 3)	(72)	72	-	-	-	-
Affectations internes	10 000	(10 000)	-	-	-	-
Ajustement de fonds	-	-	-	-	-	11 200
Solde à la fin	65 549 \$	99 091 \$	4 294 296 \$	953 443 \$	5 412 379 \$	4 916 059 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Bilan

Au 31 décembre 2021

	Fonds d'admi- nistration	Fonds de dotation	Fonds en transit	2021 Total	2020 Total
<b>Actif</b>					
<b>À court terme</b>					
Encaisse	129 188 \$	- \$	- \$	129 188 \$	118 604 \$
Intérêts courus	-	5 394	-	5 394	4 465
Frais payés d'avance	12 340	-	-	12 340	12 340
	141 528	5 394	-	146 922	135 409
Placements, à la juste valeur (note 4)	713 306	4 288 902	953 443	5 955 651	5 400 139
Immobilisations corporelles (note 5)	2 043	-	-	2 043	2 860
	856 877 \$	4 294 296 \$	953 443 \$	6 104 616 \$	5 538 408 \$
<b>Passif</b>					
<b>À court terme</b>					
Créditeurs et charges à payer (note 6)	5 492 \$	- \$	- \$	5 492 \$	3 643 \$
Apports reportés - FUAC	-	-	-	-	25 000
	5 492	-	-	5 492	28 643
Fonds sous gestion	686 745	-	-	686 745	593 706
	692 237	-	-	692 237	622 349
<b>Actif net</b>					
Grevé d'affectations internes	65 549	-	-	65 549	55 621
Non affecté	99 091	-	-	99 091	83 744
Fonds de dotation (Annexe D)	-	4 294 296	-	4 294 296	3 863 513
Fonds en transit (Annexe C)	-	-	953 443	953 443	913 181
	164 640	4 294 296	953 443	5 412 379	4 916 059
	856 877 \$	4 294 296 \$	953 443 \$	6 104 616 \$	5 538 408 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	496 320 \$	361 174 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement - immobilisations corporelles	817	1 844
Gain sur cession de placements	(118 322)	(232 306)
Variation de la juste valeur des placements non réalisée	(135 823)	94 198
	242 992	224 910
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Intérêts courus	(929)	2 816
Frais payés d'avance	-	(12 340)
Créditeurs et charges à payer	1 849	(7 329)
Apports reportés - FUAC	(25 000)	25 000
	218 912	233 057
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements	(1 626 170)	(2 514 995)
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(3 268)
Encaisse affectée à l'acquisition de placements	(104 399)	34 130
Disposition de placements	1 429 202	2 128 683
	(301 367)	(355 450)
<b>Activité de financement</b>		
Variation nette des fonds sous gestion	93 039	27 751
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	10 584	(94 642)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	118 604	213 246
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	129 188 \$	118 604 \$
<b>Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		
Encaisse	129 188 \$	118 604 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2021

---

**1 - Statut et nature des activités**

La fondation communautaire du Saint-Maurice a été constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu et elle est habilitée à produire des reçus pour dons à des fins fiscales. L'organisme a pour objectif de solliciter et gérer différents fonds, d'utiliser l'usufruit pour distribuer à des donataires reconnus et d'augmenter l'efficacité des autres donataires reconnus en offrant du soutien financier, technique et administratif.

**2 - Principales méthodes comptables**

La fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Comptabilité par fonds**

La fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses opérations.

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion de l'organisme.

Le fonds de dotation présente le total des soldes des fonds individuels dont la fondation a la responsabilité de la gestion. Ces fonds doivent être conservés à perpétuité.

Le fonds en transit comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être distribués, à court terme.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

**Instruments financiers***Évaluation initiale et ultérieure*

La fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur au moment où la fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- Les placements en actions cotées sur un marché actif, les placements en obligations et des titres à revenus fixes, lesquels sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

## FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2021

---

### 2 - Principales méthodes comptables (suite)

#### Instruments financiers (suite)

##### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la fondation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Mobilier de bureau	4 ans
Matériel informatique	3 ans

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation corporelle. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

#### Comptabilisation des produits

##### *Apports*

La fondation applique la méthode de la comptabilisation par fonds affectés.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affectés correspondants sont constatés dans le fonds d'administration selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés à titre de produits du fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré,

Les dons reçus aux fins de dotations sont constatés à titre de produits dans le fonds de dotation.

Les dons reçus devant être distribués à court terme selon les désirs des donateurs sont inscrits à titre de produits du fonds en transit.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2021

---

**2 - Principales méthodes comptables (suite)****Comptabilisation des produits (suite)***Produits nets de placements*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés dans les fonds affectés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placements, les dividendes et les gains ou pertes sur cession de placements.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les dividendes sont constatés à compter de la date de déclaration. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Les produits nets de placements non grevés d'affectation d'origine externe sont constatés à l'état des résultats du fonds d'administration au poste Revenus de placements.

Les produits nets de placement grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats du fonds de dotation au poste Revenus de placements.

**Apports reçus sous forme de services**

La fondation ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacre un nombre d'heures considérable. En raison de la difficulté inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de la fondation.

**3 - Affectations internes**

En 2019, le conseil d'administration de l'organisme a résolu d'affecter un montant de 14 000 \$ pour un plan de communication. Au cours de l'exercice 2020, un montant de 11 351 \$ a été utilisé. Le solde de 2 649 \$ a été utilisé en totalité au cours de l'exercice 2021.

En 2020, le conseil d'administration de l'organisme a résolu d'affecter un montant de 50 000 \$ dans un fonds interne pour les dons sporadiques demandés à la Fondation. En 2021, un montant supplémentaire de 10 000 \$ y a été affecté. Ces affectations ont généré 5 549 \$ de rendement. Le solde de cette affectation est de 65 549 \$ au 31 décembre 2021.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2021

**4 - Placements, à la juste valeur**

	2021	2020
<b>Intérêts dans des partenariats</b>		
<b>Banque Nationale</b>		
Encaisse et marché monétaire	125 800 \$	62 042 \$
Titres à revenu fixe	1 044 404	1 158 312
Actions de sociétés cotées en bourse	1 567 302	1 238 938
Autres placements	204 563	163 962
	2 942 069	2 623 254
<b>Desjardins</b>		
Encaisse et marché monétaire	339 723	288 529
Titres à revenu fixe	1 384 005	1 371 330
Actions de sociétés cotées en bourse	1 289 854	1 117 026
	3 013 582	2 776 885
	5 955 651 \$	5 400 139 \$

Le taux de rendement moyen généré par les placements est de 6,91 % (6,27 % en 2020) considérant les plus et moins value sur les placements.

Les revenus de placements des fonds affectés pour l'année financière terminée au 31 décembre 2021 se sont chiffrés à 246 415 \$ et les variations de la juste valeur des placements à une plus-value de 121 431 \$ (384 393 \$ et les variations de la juste valeur des placements à une moins-value de 83 719 \$ en 2020) et représentent les revenus réalisés ainsi que les gains ou pertes en capital qui seraient réalisés s'il y avait vente des titres au 31 décembre 2021. Les revenus de placements ont été répartis aux différents fonds inscrits selon la valeur de chacun et selon le nombre de jours que la Fondation les a détenus et administrés au cours de la présente année financière. Généralement, une partie des revenus de placements générés au cours de l'exercice sera distribuée aux bénéficiaires des fonds affectés au cours du prochain exercice.

La juste valeur des placements est établie selon le cours de clôture à la date du bilan.

**5 - Immobilisations corporelles**

	Coût	Amortissement cumulé	2021 Valeur nette	2020 Valeur nette
Mobilier de bureau	3 269 \$	1 226 \$	2 043 \$	2 860 \$
Matériel informatique	4 322	4 322	-	-
	7 591 \$	5 548 \$	2 043 \$	2 860 \$

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2021

**6 - Crédoiteurs et charges à payer**

	2021	2020
Fournisseurs et frais courus	5 345 \$	3 496 \$
Sommes à remettre à l'État	147	147
	5 492 \$	3 643 \$

**7 - Fonds sous gestion**

Le solde de fonds sous gestion est sujet à une convention spécifique du donateur. Les fonds sous gestion totalisent 686 745 \$ au 31 décembre 2021 (593 706 \$ en 2020) et ils se détaillent comme suit :

	2021			2020	
	Capital	Revenus de placement reportés	Frais de gestion	Total	Total
Fonds Musée des Ursulines #3	11 919 \$	790 \$	(127) \$	12 582 \$	11 919 \$
Fonds anonymes #1 et #2	417 465	23 704	(3 811)	437 358	357 465
Fonds St-Martin de Tours #2	224 322	14 875	(2 392)	236 805	224 322
	653 706 \$	39 369 \$	(6 330) \$	686 745 \$	593 706 \$

**8 - Contribution sous forme d'assurance-vie**

La Fondation a été désignée bénéficiaire de polices d'assurance-vie. Les produits d'assurance-vie seront versés à titre de contributions aux fonds respectifs suivants :

	2021	2020
Fonds Roland Leclerc	200 000 \$	200 000 \$
Fonds Ste-Bernadette	25 000	25 000
Fonds Assurance "Le communautaire c'est pour la vie" (annexe E)	140 000	140 000
Fonds Yves Normand	35 000	35 000
Autres fonds	400 000	400 000
	800 000 \$	800 000 \$

**9 - Opérations conclues avec des apparentés**

La fondation a versé un salaire à trois administrateurs qui ont travaillé pour la fondation pour un montant de 23 819 \$ (30 648 \$ en 2020). Ces opérations, qui ont été conclues dans le cours normal des activités, ont été évaluées à la valeur d'échange.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2021

---

**10 - Instruments financiers****Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la fondation à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la fondation est principalement lié aux placements en obligations et les titres à revenu fixes, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la fondation. De plus, certains fonds communs de placements exposent directement la fondation au risque de crédit. Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relatif aux placements en obligations est aussi considéré comme négligeable.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la fondation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La fondation est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs et charges à payer et les fonds sous gestion. Au cours de l'exercice, la fondation n'a pas modifié son exposition au risque de liquidité par rapport à l'exercice précédent.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. De plus, les placements en fonds communs de placements exposent indirectement la fondation au risque de taux d'intérêt.

**Risque de prix autre**

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La fondation est principalement exposée au risque de prix autre en raison des placements dans des titres à revenu fixe, dans des actions de sociétés cotées et dans ses autres placements dont la juste valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Renseignements complémentaires  
Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
<b>Annexe A - Revenus de placements</b>		
Gain sur cession de placements	118 323 \$	232 306 \$
Revenus réinvestis	107 366	133 743
Revenus de dividendes	14 344	21 707
Autres revenus de placements	24 322	29 392
Revenus d'intérêts	11 266	15 357
	275 621 \$	432 505 \$

**Annexe B - Frais d'administration**

Salaires et charges sociales	28 622 \$	32 210 \$
Publicité et promotion	15 490	11 351
Honoraires professionnels	6 921	6 335
Frais de bureau et d'administration	6 292	3 020
Télécommunications	1 998	1 810
Frais de déplacements et représentation	1 638	516
Cotisations	1 539	1 322
Assurances administrateurs	873	835
Dépenses - FUAC	285	2 445
Taxes et permis	36	36
Intérêts et frais bancaires	37	57
Amortissement - immobilisations corporelles	817	1 844
	64 548 \$	61 781 \$

**Annexe C - Fonds en transit**

Fonds OSTR	86 900 \$	82 319 \$
Fonds OSTR #2	53 026	50 231
Fonds Biennale Nat. de sculpture	11 272	10 678
Fonds Musée des Ursulines	39 940	37 834
Fonds galerie d'art du Parc	16 599	15 724
Fonds "Le communautaire c'est pour la vie"	235	223
Fonds Musée des Ursulines #2	56 175	53 214
Fonds Ozias Leduc	167 398	168 573
Fonds Fondation du Musée Québécois de culture populaire	306 778	290 605
Fonds Musée des Ursulines #3	132 658	125 665
Fonds Musée des Ursulines #4	12 337	11 686
Fonds galerie d'art du Parc #2	48 850	46 275
Fonds Musée des Ursulines #5	21 275	20 154
	953 443 \$	913 181 \$

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Renseignements complémentaires  
Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
<b>Annexe D - Fonds de dotation</b>		
Fonds regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées (annexe F)	114 751 \$	105 608 \$
Fonds Roland Leclerc	137 747	131 710
Fonds Plein Air Ville-Joie	8 600	8 147
Fonds solidaire Centraide Mauricie	188 559	193 768
Fonds St-Jean Baptiste de G.M.	76 313	72 290
Fonds Paul Desaulniers	1 565 380	1 537 721
Fonds Ste-Bernadette	59 431	56 198
Fonds Saint-Louis-de-France	252 096	244 806
Fonds J.P.V.	165 065	142 363
Fonds St-Martin de Tours	432 354	409 562
Fonds ROPH Région 17 (Annexe L)	4 944	4 681
Fonds RBOSM 04	2 069	1 960
Fonds APDI Margeois	650	615
Fonds Richelieu La Tuque	88 038	83 397
Fonds Gilles Gour	11 455	11 196
Fonds soutien aux parents (Annexe K)	312	294
Fonds prévention du suicide (Annexe J)	3 525	3 336
Fonds Intégration santé mentale (Annexe I)	312	294
Fonds entraide-santé mentale (Annexe H)	579	549
Fonds hébergement et logement (Annexe G)	116 297	45 167
Fonds centre de l'Assomption	12 193	11 550
Fonds famille Dubois	15 457	15 142
Fonds Yves Bourque	12 511	11 307
Fonds Vision Mélançon	100 301	121 395
Fonds Ste-Gertrude	7 139	4 413
Fonds Camire-Allen	5 614	5 318
Fonds Pierre Lamothe	15 282	14 332
Fonds regroupement des aidants naturels	559	530
Fonds le Réverbère	133	126
Fonds Moisson Mauricie-Centre-du-Québec	1 327	1 257
Fonds Paroisse Marguerite d'Youville	158 018	149 688
Fonds Famille Labrecque	142 802	115 274
Fonds Isaac Roy	4 950	2 689
Fonds centre de l'Assomption #2	13 019	61 463
Fonds association des personnes handicapés de l'Érable	133	126
Fonds Santé le Rocher	14 570	8 157
Fonds La Relance	130	123
Fonds des Maires de la Ville de Bécancour	22 411	21 230
Fonds d'aide aux affaires culturelles de la Ville de Bécancour	6 653	6 302
Fonds Vision Beauce	26 031	1 124
Fonds Les petits pas de Clara	37 091	34 066
Fonds Thomas & la dispraxie	722	684
Fonds Garderie du Faubourg	3 366	1 852
Fonds des Perséides	3 630	2 989
Fonds Santé Bas St-François	76 122	74 926
Fonds AQRIPH	33 685	31 910
Fonds Jean-Philippe Parr	3 226	956
Fonds Yves Normand	30 842	29 216
Fonds Famille Richard	6 690	6 587
Fonds Enfant nature	13 153	50 227

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Renseignements complémentaires  
Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
Fonds Thomas Gauthier	22 415	20 309
Fonds Louise Lacoursière	6 454	4 583
Fonds de soutien St-Vincent-de-Paul	263 912	-
Fonds Famille Beaulieu	5 278	-
<b>Total des fonds de dotation</b>	<b>4 294 296 \$</b>	<b>3 863 513 \$</b>

**Annexe E - Fonds Assurance "Le communautaire c'est pour la vie"**

Handicap action autonomie Bois-Francs	13 000 \$	13 000 \$
Centre prévention suicide : Accalmie	19 000	19 000
Service d'intégration au travail de la Mauricie	13 000	13 000
Le Traversier	12 000	12 000
Association Le PAS	9 000	9 000
Société canadienne de la sclérose en plaques	8 000	8 000
La Ruche Aire Ouverte	8 000	8 000
Fonds ROPHM	8 000	8 000
Association pour l'intégration sociale des Bois-Francs	6 000	6 000
Maison de transition de la Batiscan	5 000	5 000
Association des personnes vivant avec un handicap des Chenaux	5 000	5 000
Association du Québec pour enfants avec problème auditif		
Mauricie Centre du Québec	4 000	4 000
BAIL Mauricie	4 000	4 000
Réseau habitation communautaire de la Mauricie	4 000	4 000
Ensoleilvent	4 000	4 000
Association des personnes malentendantes des Bois-Francs	3 000	3 000
Fonds Paul-Montminy	3 000	3 000
Regroupement des organismes de base en santé mentale des régions 04	3 000	3 000
La Résidence Entre-Deux	2 000	2 000
Le Phénix	2 000	2 000
La Relance	2 000	2 000
Association des personnes handicapées de l'Érable	1 000	1 000
Association des personnes handicapées du comté de Maskinongé	1 000	1 000
Association des personnes aphasiques de la Mauricie	1 000	1 000
	<b>140 000 \$</b>	<b>140 000 \$</b>

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
<b>Annexe F - Fonds personnes handicapées</b>		
Fonds Personnes handicapées	25 862 \$	21 398 \$
Fonds Paul Montmigny	6 023	5 706
Fonds Ass. Éducative et récréative des aveugles (AERA)	3 010	2 851
Fonds Ass. Regroupement des personnes handicapées ARLPHM	2 161	2 047
Fonds société canadienne sclérose en plaques	1 243	1 177
Fonds Ass. P.H. (ALPHA des Chenaux 30-01-2013)	74 046	70 143
Fonds Regroupement des personnes sourdes de la Mauricie	151	143
Fonds Ass. Pers asphasiques (APAM)	151	143
Fonds Ass. paralysie cérébrale	472	447
Fonds Ass. Handicapés Adultes Mauricie (AHAM)	151	143
Fonds Bureau d'aide et info. Logements (BAIL Mauricie)	150	143
Fonds Ass. Déficience intellectuelle Centre - Mauricie	150	143
Fonds Ass. Parents enfants handicapés (APEH Inc.)	150	143
Fonds autisme Mauricie	150	143
Fonds surdit�	151	143
Fonds Parrainage Civique Mauricie	150	143
Fonds Mouvement Personnes d'abord	150	143
Fonds Personnes handicapées Maskinong�	150	143
Fonds r�sidence entre-deux	140	133
Fonds Ass. Fibromyalgie	140	133
	114 751 \$	105 608 \$
<b>Annexe G - Fonds d'h�bergement et de logement</b>		
Fonds Maison de transition Batiscan	114 922 \$	43 865 \$
Fonds R�seau d'Habitation Communautaire de la Mauricie	752	713
Fonds Ensoleilivent	467	442
Fonds La Chrysalide	156	147
	116 297 \$	45 167 \$
<b>Annexe H - Fonds entraide - sant� mentale</b>		
Fonds La Ruche Aire Ouvert Centre de jour � Nicolet	156 \$	147 \$
Fonds Le traversier	150	143
Fonds facile d'acc�s	140	133
Fonds le Ph�nix	133	126
	579 \$	549 \$
<b>Annexe I - Fonds int�gration sant� mentale</b>		
Fonds Pivot Centre-du-Qu�bec	156 \$	147 \$
Fonds SIT Mauricie	156	147
	312 \$	294 \$

**FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
<b>Annexe J - Fonds prévention du suicide</b>		
Fonds Ass. Endeuillés par suicide (La Traverse)	2 901 \$	2 748 \$
Fonds Centre d'écoute suicide Drummond	156	147
Fonds Centre suicide Mauricie-Mékinac	156	147
Fonds Centre suicide Haut St-Maurice	156	147
Fonds réseau suicide Bois-Francs	156	147
	3 525 \$	3 336 \$
<b>Annexe K - Fonds soutien aux parents</b>		
Fonds le Pas	156 \$	147 \$
Fonds le PÉRISCOPE	156	147
	312 \$	294 \$
<b>Annexe L - Fonds ROPH région 17</b>		
Fonds Autisme TED	2 093 \$	1 982 \$
Fonds Autonomie Bois Francs	1 254	1 188
Fonds Région 17	830	786
Fonds Malentendants Bois Francs	611	578
Fonds Ass. intégration sociale Bois Francs	156	147
	4 944 \$	4 681 \$